

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 7 AVRIL 2015 À 19H30**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30
À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Pierre Dagenais
Mme Lynda Cusson
Mme Marie-Eve Massé
M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

52-04-2015 Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda en ajoutant à varia :

- Déneigement des aires de stationnement.

Adoptée

53-04-2015 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015

Il est proposé par Lynda Cusson

Corr. Rés. #70-05-2015 Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2015, en apportant les corrections suivantes :

Page 309 :

Résolution #34-03-2015, Immobilisations : ~~3 363.03\$~~ **3 925.84\$**

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Page 315 :

Résolution #47-03-2015, Secondé par Lynda ~~Bonneau~~ Cusson

Adoptée

54-04-2015 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	54 658.03\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	32 694.20\$
VOIRIE MUNICIPALE	20 874.84\$
HYGIÈNE DU MILIEU	10 331.66\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	375.71\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	20 454.00\$
LOISIRS ET CULTURE	9 619.95\$
FRAIS DE FINANCEMENT	1 912.16\$
IMMOBILISATIONS	<u>2 729.79\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AVRIL 2015:	153 650.34\$

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de mars 2015 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

55-04-2014

Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

Garderie

Suite à des problèmes de gouttières, un fil chauffant sera installé pour la prochaine saison hivernale pour éviter la formation de glace. Aussi, il y a des travaux de plâtre à faire suite à l'infiltration d'eau dans un local.

Usine d'épuration des eaux usées

Des travaux de peinture ont été réalisés par une personne exécutant des travaux communautaire.

Corr. Rés. #70-05-2015

*Rue Milton et Bellevue **Bel-Air** : problématique d'accumulation d'eau*

Deux propriétaires ont manifesté leur mécontentement suite à des problématiques d'accumulation d'eau dans leur entrée et à proximité de leur propriété. Il est possible que ce soit les conditions climatiques particulières connues qui soient responsables de ces accumulations. Une attention sera apportée afin de valider si les problématiques sont récurrentes ou temporaire.

Problème d'érosion près du poste de pompage Duchaineau

L'inspecteur informe les élus qu'il y a de l'érosion qui s'est formé près du poste de pompage Duchaineau et qu'il est pour le moment impossible d'identifier la cause de cette problématique. Il s'agit d'un trou qui s'est formé d'environ 5-6 pieds de haut et de large et il y a aussi de l'eau qui sort de cette espace. À suivre.

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de mars 2015

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en mars 2015, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

56-04-2015

ADMQ : inscription au congrès annuel 2015 et inscription à une formation portant sur l'environnement et les responsabilités municipales

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ, qui aura lieu les 17, 18 et 19 juin prochain à Québec, en payant son inscription au coût de 488\$ plus taxes ainsi que les frais relatifs à sa participation, soit les repas et les frais de déplacement;
- Autoriser la directrice générale à participer à une formation intitulée « Environnement et responsabilités municipales : êtes-vous à jour? », qui aura lieu à Drummondville le 30 avril 2015, en payant son inscription au montant de 286\$ plus taxes, ainsi que les frais relatifs à sa participation, dont les frais de déplacement.

Adoptée

État des revenus et dépenses au 31 mars 2015 : dépôt du rapport

La directrice générale dépose un état des revenus et dépenses au 31 mars 2015, tel que requis par la loi.

57-04-2015

Cimon Bouchard Inc. : renouvellement du contrat d'entretien des équipements de climatisation et de chauffage pour 2015

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien des équipements de climatisation et de chauffage pour 2015 (hôtel de ville et garderie), auprès de la compagnie Cimon Bouchard Inc., au coût de 633.10\$ plus taxes.

Adoptée

58-04-2015

Distribution d'arbre : proposition de la CDRN

CONSIDÉRANT QUE la CDRN propose de tenir à nouveau une activité de distribution d'arbre, conditionnellement à ce que la Municipalité du Village de Roxton Falls et le Canton de Roxton fournissent une ressource chacun afin de participer à la distribution;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la distribution d'arbre et de participer à la tenue de l'activité en fournissant les ressources matérielles et humaines nécessaires pour le bon succès de l'activité.

Adoptée

59-04-2015

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie : dépôt du rapport financier 2014

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport financier 2014 de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, affichant un surplus annuel de 41 859\$ et un surplus accumulé de 60 452\$.

Adoptée

60-04-2015

Travaux d'asphaltage de la partie urbaine de la route 222 à Roxton Falls: rencontre avec la MTQ mandat

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu le 18 mars 2015 avec le MTQ, afin de discuter de l'échéancier des travaux de réfection de la partie urbaine de la route 222, laquelle partie est située sur le territoire du Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à la réfection de certains trottoirs situés dans cette partie et que le MTQ demande à la municipalité de procéder à ces travaux après que les travaux d'asphaltage soient complétés;

CONSIDÉRANT QU'une demande de permission de voirie doit être présentée au MTQ pour la réfection des trottoirs;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis d'appel d'offres doivent être complétés afin de procéder à ce projet;

CONDISÉRANT QUE la Municipalité souhaite également étudier la possibilité d'aménager une bande piétonnière dans l'accotement du côté des numéros civiques pairs de la route 222, passé la rue Ste-Marguerite, jusqu'à la rue Valois, lesquels travaux seront demandés sous forme d'une option dans les documents d'appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme EXP Inc. à procéder à la préparation des plans et devis d'appel d'offres nécessaires aux travaux de réfection des trottoirs de la route 222 (côté des numéros civiques pairs), de même qu'à la préparation et la présentation d'une permission de voirie au MTQ pour ces mêmes travaux.

Que l'aménagement d'une bande piétonnière dans l'accotement du côté des numéros civiques pairs soit prévu aux documents d'appel d'offres, sous forme d'option à retenir par la Municipalité à sa discrétion.

Qu'un budget de 5 000\$ à 6 000\$ soit alloué à ce mandat, laquelle somme sera appropriée du surplus accumulé libre.

Adoptée

61-04-2015

MTQ : cautionnement annuel et permission de voirie annuelle 2015 pour interventions urgentes sur le réseau routier provincial

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services de St-Hyacinthe du MTQ propose d'émettre une permission de voirie annuelle pour l'ensemble des travaux d'urgence réalisés par les municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il faut tout de même aviser le MTQ dans les meilleurs délais d'une l'intervention réalisée par la municipalité, en remplissant le formulaire *Intervention en urgence* ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

1. La Municipalité du Village de Roxton Falls se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composants la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un moment estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;
2. Autoriser la directrice générale, Mme Julie Gagné ou l'inspecteur municipal, M. Guy Cusson, à signer les permis nécessaires en tant que responsable;

Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

Adoptée

62-04-2015

Projet de raccordement au réseau d'égout des immeubles de la rue Dutilly

CONSIDÉRANT QUE des informations ont été obtenues de la part de la firme EXP Inc, relativement à différentes alternatives possibles visant le raccordement au réseau d'égout des immeubles de la rue Dutilly;

CONSIDÉRANT QUE les élus souhaitent que les alternatives soient présentées aux citoyens concernés, ainsi que les coûts qui y sont rattachés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le maire, accompagné de la directrice générale, l'inspecteur municipal et M. Jean Audet de la firme Exp Inc., afin de rencontrer les citoyens de la rue Dutilly et leur exposer le projet étudié par la municipalité.

Adoptée

63-04-2015

Conteneur pour l'élimination des matériaux secs : analyse visant la remise en place du service

Proposé par Richard Houde

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Matrec, au montant de 375\$ par conteneur plus taxes, pour un maximum de 5 conteneurs. Que des modalités d'accès soient établies afin que les dépôts de matériaux soient faits sous surveillance et à des périodes données fixes.

Adoptée

64-04-2015

Bibliothèque municipale de Roxton Falls : modification concernant le montage financier pour le projet présenté dans le cadre du Pacte rural

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté par la Bibliothèque de Roxton Falls au Pacte rural consiste à l'ajout d'étagères, ajout de diviseurs et achat de livres, pour un montant total de 4 595\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant des taxes doit aussi être considéré dans le montage financier;

CONSIDÉRANT QUE la part de la Municipalité du Village de Roxton Falls et celle du Canton de Roxton est de 1 907\$ chacune, à même l'enveloppe de chaque municipalité locale au Pacte rural, totalisant 80% du projet et que celle de la Bibliothèque est de 476\$, soit 10%;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière des municipalités est fixée à 238\$ chacune, afin de combler le 10% manquant (476\$);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification des sommes impliquées au montage financier du projet présenté par la Bibliothèque de Roxton Falls au Pacte rural, afin de tenir compte des taxes, le tout tel que présenté dans la présente résolution.

Adoptée

65-04-2015

Activité « derby » de démolition organisé par Les Guerriers Hors-Route : autorisation pour la tenue de l'événement le 6 juin 2015

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement de démolition de voiture de style « derby », organisé par l'organisme Les Guerriers Hors-Route, prévu le 6 juin 2015 et remis au 7 juin 2015 en cas de pluie;

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura lieu sur un terrain privé (lot #3 842 762) situé à l'intersection des rues Richard-Audet et de l'Église et appartenant à la compagnie E. Côté & Fils Inc., laquelle compagnie a donné son autorisation écrite pour la tenue de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE des autorisations écrites ont également été obtenues de Monsieur Yvon Claude pour l'utilisation de son terrain (lot #3 842 702) pour le stationnement des véhicules des spectateurs et de la part de Monsieur Yannick Charlebois, pour l'utilisation de son terrain (lot #3 842 739) pour le stationnement des remorques;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du terrain appartenant à Monsieur Claude comme stationnement implique la circulation des spectateurs à pieds, dans un corridor situé le long de la rue Richard-Audet, lequel corridor sera protégé par des barrières de métal qui seront installées par et aux frais de l'organisme Les Guerriers Hors-Route;

CONSIDÉRANT QUE cet organisation est réalisée pour le compte de l'organisme à but non lucratif Les Guerriers Hors-Route;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a présenté un dossier d'informations comprenant notamment l'horaire du déroulement de la journée, les différentes mesures de sécurité retenues, les autorisations des propriétaires concernés, les règlements généraux du « derby », le plan d'aménagement du terrain, une offre d'assurance couvrant la durée de l'activité et que ce dossier fait partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT les dispositions relatives aux bruits provenant d'un haut-parleur prévues au règlement municipal G-100 de même que toutes les dispositions s'appliquant à la tenue d'un tel événement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, par résolution, autoriser la tenue d'une activité spéciale qui risque notamment de contrevenir aux dispositions relatives aux bruits;

Corr. Rés. #70-05-2015 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Dagenais
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Autoriser la tenue de l'événement «derby de démolition » organisé par l'organisme Les Guerriers Hors-Route, qui aura lieu le 6 juin 2015, ou le 7 juin 2015 en cas de pluie, le tout conformément aux dispositions du règlement G-100.
- Que la Municipalité du Village de Roxton Falls autorise la circulation des spectateurs le long de la rue Richard-Audet, entre le terrain de Monsieur Yvon Claude et le terrain de E. Côté & Fils Inc. dans un corridor aménagé à cette fin avec des barrières de métal.
- Que l'heure limite pour l'émission de bruit soit fixée à 23h00.

Adoptée

66-04-2015 Développement domiciliaire de Roxton Falls : offre d'achat pour le lot #5 507 081, par Mme Marilyne Daigle et M. Cédric Morais

CONSIDÉRANT QUE Mme Marilyne Daigle et M. Cédric Morais déposent, en date du 3 avril 2015, une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot 5 507 081, faisant partie du développement domiciliaire appartenant à la Municipalité de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le prix de ce terrain est fixé à 19 149.32\$ (plus les taxes applicables) et qu'un acompte de 1 000\$ est versé, le solde étant payable à la signature du contrat notarié;

CONSIDÉRANT QUE le document intitulé « Offre d'achat –Développement domiciliaire de Roxton Falls rue des Pins et rue des Lilas», signé en date du 3 avril 2015 par Mme Marilyne Daigle et M. Cédric Morais, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QUE les acquéreurs ont identifié Me Lucie Lavallée, notaire de Roxton Falls, afin d'assurer la préparation de la documentation juridique;

CONSIDÉRANT QU'une servitude relative à une conduite d'égout doit être enregistrée sur ce terrain, puisqu'il y a un tuyau qui a été placé dans la ligne de lot (avec le lot 5 507 082) dans le but de desservir une propriété à venir sur le lot #5 507 090;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Pierre Dagenais
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat déposée par Mme Marilyne Daigle et M. Cédric Morais, pour le lot #5 507 081, au prix de 19 149.32\$ plus les taxes applicables.

Que le maire, M. Jean-Marie Laplante et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Gagné, soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les futurs acquéreurs soient informés de l'existence d'une servitude pour tuyau d'égout à venir, laquelle affecte le lot 5 507 081.

Adoptée

67-04-2015

Déneigement et entretien des aires de stationnement municipales: offre de services de la compagnie DM Déneigement (M. Daniel Morel)

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la compagnie DM Déneigement, représentée par M. Daniel Morel, pour le déneigement et l'entretien des aires de stationnement municipales;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont décrits dans un document intitulé « Description des travaux », lequel fait partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services soumise représente un montant de 3 080\$ plus taxes par saison hivernale, pour une durée totale de 3 saisons hivernales, soit 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde
Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure le contrat pour le déneigement et l'entretien des aires de stationnement municipales avec la compagnie DM Excavation, au montant de 3 080\$ plus taxes par saison hivernale, pour les 3 prochaines saisons hivernales soit 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

Que le maire et la directrice générale soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 7 avril 2015

68-04-2015

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h15.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Jean-Marie Laplante
Maire

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière